

ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT SECTEUR D'OURSSEL-MAISON

ACCES ET ORGANISATION VIAIRE INTERNE

La voie de desserte interne part de la route de Puits-la-Vallée , à la sortie du village , en reprenant le tracé du chemin du Tour de Ville . La voie dessert l'espace central , puis rejoint la route en face du chemin rural .De l'espace central partent deux liaisons piétonnes , l'une vers la route , l'autre vers la "lisière verte " en limite arrière de la zone . Un autre cheminement piétonnier , en limite nord de la zone , reprend le tracé du chemin du Tour de ville .

L'ESPACE COMMUN

Au sud de la zone , un espace commun est destiné à être aménagé en espace vert avec aire de jeux . Un système d'assainissement semi-collectif pourrait également être réalisé si cette option était retenue.

LA LISIERE VERTE ET LES HAIES

Une lisière de haies et de bois ferme la zone au Nord , qu'il convient de protéger et renforcer . Le long de la route de Puits-la-Vallée , un alignement de haies récemment plantées permet une meilleure intégration visuelle de la zone . Les haies plantées au bord du chemin du Tour de Ville sont également à préserver.